

JOURNAL **DES** COMMUNES

L'essentiel de l'actualité locale, les solutions d'...



ÉLUS D'ÎLE-DE-FRANCE

« Redéfinir notre rôle social, politique et économique »

Stéphane Beudet

Maire de Courcouronnes,
président de l'AMIF.



LA RÉGION-CAPITALE EN CONGRÈS

- Le Salon des Maires d'Île-de-France P. 34-35
- Un pacte rural signé par la Région P. 36
- Les JO à Paris ? Pourquoi pas ! P. 39

FINANCES PUBLIQUES

Les lois de finances
et leurs impacts P. 22



Stéphane Beaudet

“ Redéfinir le rôle social, politique et économique du maire francilien ”

Maire de Courcouronnes (Essonne), vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France, Stéphane Beaudet est aussi président de l'Association des Maires d'Ile-de-France (Amif) dont il a repris les rênes il y a deux ans. A la veille du Salon des Maires d'Ile-de-France, il nous parle de la région et de ses projets.

Avril 2016 : le salon de l'Amif fêtera ses 20 ans. Les Assises de l'Amif changent de nom et de lieu pour cette nouvelle édition. Est-ce révélateur d'une nouvelle dynamique, de nouveaux projets pour l'association ? Quelles seront les grandes thématiques abordées lors des débats qui se dérouleront durant trois jours ?

Si le nouveau lieu facilite l'accès au Salon, nous avons pris la décision de changer de nom pour donner davantage de lisibilité à l'objet de cette manifestation. En choisissant le Salon des Maires d'Ile-de-France, il apparaît clairement que le rôle du maire est au centre de nos réflexions. Ce nom est en adéquation avec les grands chantiers de l'Amif, qui s'articulent tous autour d'un objectif commun : accompagner la redéfinition du rôle politique, social et économique du maire francilien. Face à la baisse sans précédent des moyens mis à la disposition des communes, il faut rester pragmatique, réinventer notre modèle, retravailler nos méthodes pour permettre au maire de conserver ses capacités d'action et d'être un aménageur. Le Salon des Maires d'Ile-de-France

BIO EXPRESS

- **2016** : élu président de la Fédération Les Républicains de l'Essonne.
- **2015** : 3e vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France, chargé des Transports.
- **2014** :
- élu président de l'Amif avec 91,08 % des suffrages.
- réélu maire de Courcouronnes au 1^{er} tour avec 80,85 % des suffrages.

participe à cet objectif, notamment au travers des conférences, réunions et débats qui y sont organisés. Pour cette 20e édition, nous aurons trois grandes conférences, sur la Métropole du Grand Paris et sa relation aux territoires, l'attractivité des 1 280 communes de la région-capitale et enfin, nous réfléchirons à la manière dont les maires peuvent poursuivre, au niveau local, les décisions prises durant la COP21.

2015 a été une année vraiment difficile pour tous les Français, mais on a une pensée particulière pour les maires franciliens qui ont eu à connaître, et pour certains à vivre, au plus près, les attentats, mais aussi les suites, les mises en cause, les questionnements. J'ai simplement envie de vous demander : comment va l'Ile-de-France et comment vont ses élus locaux ? Face aux tragédies dont l'Ile-de-France a été l'objet, les élus locaux ont su faire preuve d'un professionnalisme et d'un humanisme que je tiens à saluer. Dans les zones directement touchées par les attentats, les maires ont tout mis en œuvre pour porter une aide bienveillante aux victimes et à leurs proches. Ils ont accueilli les Cellules d'Urgence Médico Psychologiques et mis en place dans les salles des fêtes, les salles de réunion, voire dans le bureau de certains élus, des points de consultation. Les agents municipaux ont brillamment assuré leur devoir de solidarité. Je tiens à rappeler que la sécurité est depuis longtemps au cœur des préoccupa-

“ L'Amif plaide pour que les maires soient associés aux cellules de suivi et de lutte contre la radicalisation ”





tions des élus locaux. L'Amif plaide pour que les maires soient associés aux cellules de suivi et de lutte contre la radicalisation. Partout en Ile-de-France, on assiste à un renforcement des actions pour assurer la sécurité des citoyens. Les communes rurales ou urbaines se dotent de police municipale ou augmentent leur effectif afin de faire face à des missions de plus en plus diversifiées. Or, les investissements sont lourds et nous attendons de l'Etat qu'il permette aux élus locaux d'assumer ces différentes mesures.

Récemment, quatre départements franciliens (Seine-et-Marne, Val d'Oise, Yvelines, Essonne) se sont déclarés dans une impasse budgétaire due aux baisses des dotations de l'État. Du côté des maires franciliens et de leurs communes, quelle est la situation ? Quelles sont les conséquences concrètes de ces baisses de dotations ?

La baisse brutale et sans précédent des dotations organisée par l'Etat place les communes d'Ile-de-France dans une situation très complexe. S'il est nécessaire pour l'Etat de réduire le déficit public, il est difficile pour les maires de

Pour l'Amif, l'État doit soutenir davantage les collectivités.

supporter 30 % de l'effort demandé, quand ils n'en sont responsables que pour 9 % à l'appui de la construction et de l'entretien d'équipements publics nécessaires à l'épanouissement de nos concitoyens. Cette baisse touche également la croissance, notamment à cause de la baisse des investissements communaux, et renforce les sentiments d'inégalité entre territoires. De nombreux maires ont du tirer un trait sur certains de leurs engagements, comme ne pas augmenter les impôts ou les tarifs de services à la population. Je tiens à rappeler que de nombreux services publics, tels que la cantine, le périscolaire ou encore la police municipale ne sont pas obligatoires. Nous les mettons en place car nous répondons à la demande des habitants. Or, en diminuant les subventions étatiques, l'Etat ne fait que dégrader le lien social et renforcer la méfiance des citoyens pour le politique. Etaler la baisse de la DGF, limiter les nouvelles dépenses obligatoires, sanctuariser les recettes devraient être des engagements de l'Etat.

Il y a également eu la séquence des élections régionales. L'Île-de-France a changé de majorité. Vous êtes désormais vice-président en charge des transports, avec le Grand Paris, la tâche n'est pas mince. D'ailleurs, où en est-on avec ce Grand Paris ? Et dans le cadre de votre vice-présidence, quelles vont-être vos priorités ?

Le Grand Paris est en place, mais l'objectif de mettre fin au « millefeuille administratif » lui, n'est pas atteint. Il pèse à lui seul 80 % du PIB

« L'objectif de mettre fin au « millefeuille administratif » lui, n'est pas atteint »

de la région Île-de-France, mais des questions demeurent en suspens concernant son fondement, ses compétences et son périmètre. Pour moi, comme pour de nombreux Franciliens, le territoire de la Métropole, c'est l'Île-de-France, voire le bassin parisien. Dans tous les cas, le périmètre doit avoir une cohérence de bassin de vie. Il est nécessaire d'adopter une vision polycentrique et il ne faut pas oublier que la Métropole du Grand Paris, c'est un triptyque : le développement économique, les transports et le logement.

En tant que vice-président en charge des transports au Conseil régional d'Île-de-France, je commence par une mesure paradoxale : sauver le passe unique, pour ne pas « jouer au yoyo avec le pouvoir d'achat des Franciliens » pour reprendre la formule de Valérie Pécresse. La précédente majorité n'avait couvert que 40 % de son financement. Après avoir permis aux autres de tenir de leur promesse, nous tenons la nôtre en supprimant la réduction tarifaire de 75 % dans les transports accordée aux étrangers en situation irrégulière. En année pleine, nous économisons ainsi plus de 42 millions d'euros. Ainsi, nous commençons également à résorber une partie de la gigantesque ardoise, 300 millions d'euros, laissée par nos prédécesseurs.



Capture écran twitteramif

Régulièrement le président de l'Amif est l'invité des médias.

Au delà des pistes d'économie, on s'attèle à compléter le budget en modifiant le système d'emprunts et en obtenant des subventions européennes. Avoir un budget plus sain et équilibré est la condition pour pouvoir mener nos actions, renouvelant des rames, modernisation de l'équipement...

Propos recueillis par
Nathalie Chalard



LÉGILOCAL

L'espace collaboratif des communes et des intercommunalités

Nos offres gratuites

- L'espace collaboratif
- La base mutualisée des actes
- Le fronton numérique

Nos offres premium

- L'assistance juridique**
Testez le service en posant votre 1^{ère} question gratuitement
- La documentation droit pratique**
Lancement début 2016

Légilocal est membre de



Le projet Légilocal a été financièrement aidé dans sa phase R & D par



www.legilocal.fr - Tél. : 01 53 45 98 18 - support.legilocal@victoires-sa.fr